

RÉMINIAC MAGAZINE



BONNES VACANCES !!!!

N°13-Juillet 2023

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	3
COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (1 ^{er} semestre)	5
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	15
ÉCOLE HENRI MATISSE.....	17
VIE DE LA OMMUNE.....	21
LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERCES.....	32
INFORMATIONS.....	39

REMINIAC Magazine est une publication de la municipalité de Réminiac.

Directeur de la publication : Michel Martin

Rédaction, Maquette et Publication : Mairie de Réminiac

Commission chargée de la conception, mise en page, recherches de textes, photos, relations avec les associations, commerçants et entreprises : Delphine BÉCHARD, Jessica BENOIT et Joëlle FRADIN

Magazine tiré à 200 exemplaires.

Merci à l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux de contribuer à l'élaboration de ce magazine et d'assurer sa distribution aux Réminiacaises et Réminiacois.

Contact : Mairie
3, rue du Moulin
56140 Réminiac
02 97 93 22 83

Site Internet : www.reminiac-56.fr
Mises à jour en cours

Email Mairie : mairie.reminiac@wanadoo.fr

Email Maire : mairie.reminiac@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h00
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h30	13h30 - 16h30

Permanences du Maire : le matin et/ou sur rendez-vous

LE MOT DU MAIRE



LE MOT DU MAIRE

Chères Réminiacoises, Chers Réminiacois,

Mars 2020 – JUIN 2023.

L'équipe municipale vous propose son bilan à mi-mandat = l'occasion de faire le point sur les projets 2020 et les réalisations de vos élus et des services d'Oust à Brocéliande communauté. Un bilan à mi-mandat est un exercice nécessaire pour faire un point d'étape.

Il est aussi légitime de présenter ce pourquoi nous avons été élus à savoir la mise en œuvre concrète de nos engagements sur l'ensemble des domaines de compétences qui restent encore les nôtres puisque la communauté de commune s'accapare de plus en plus de sujets dévolus aux maires.

Malgré la période de crise sanitaire qui a fortement impacté nos actions à l'instar de l'ensemble des communes du territoire français.

Au-delà de la gestion budgétaire qui se veut rigoureuse du temps et de l'énergie consacrée pour voir naître des projets et de l'investissement de nos élus et agents qui nous accompagnent au quotidien, l'action publique porte en elle un idéal = favoriser le vivre ensemble, faire en sorte que nos enfants grandissent dans un environnement sain et protégé qui font la fierté de notre commune.

A Réminiac, l'école se porte bien grâce à une équipe enseignante de qualité où les enfants sont intégrés intelligemment avec un cadre de vie adapté – réfection de la garderie – construction d'une bibliothèque d'école dont les enseignants ont l'intention de l'ouvrir à tous les réminiacois avec l'accord de l'éducation nationale (voir projets de l'école dans ce magazine) gardant ainsi une pérennité dans le nombre d'enfants accueillis de plus en plus jeunes = 2023/2024 = 3 élèves partent en 6^e à Malestroît et nous venons d'enregistrer 5 demandes à intégrer à Réminiac.

- 1- Finances : Un budget maîtrisé et équilibré dépassant nos prévisions = Ce qui nous a permis de ne pas augmenter la fiscalité sur la commune alors que l'état et la communauté de communes ne se sont pas gênés d'ajouter + 7%
- 2- L'administration de la commune du point de vue personnel a été modifiée avec le départ de l'ancienne secrétaire de Mairie mais reste à 28 h hebdo - seuls les jours d'ouverture ont été modifiés = voir en page 2 du magazine. Bienvenue à Madame Delphine BÉCHARD.

- 3- Travaux – patrimoine : Valoriser notre cadre de vie en recevant de nouveaux habitants. Le lotissement de BERTHO a été complétement vendu en 6 lots – les maisons se construisent les unes après les autres. Un lotisseur nous propose de le viabiliser pour accueillir à nouveau une trentaine de maisons. – A suivre. Le permis de construire pour la réhabilitation de la maison devant servir de POLE SANTE, rue de l'église devrait être déposé lors du 3ème trimestre, comme convenu car il est dommage que les personnels de santé (2 infirmiers et 1 kiné) restent en attente d'occuper les locaux.
- 4- Le permis de construire pour la résidence des Préaux devant abriter 4 logements et une salle associative sera également déposé en 2024 lorsque les plans seront validés par le conseil municipal (Architecte : Madame Isabelle PERELLO de REDON 35)
- 5- Un bassin de vie préservé et dynamique - Le restaurant « le Vieux Lierre » participe activement à la vie de la commune avec un parking plus adapté. Se sont ajoutés un vendeur de PIZZAS – Philippe chaque jeudi de toute l'année – et maintenant pour la saison « été » le samedi un marché saisonnier avec « Les jardins d'O » qui pour l'instant est seul mais qui attend d'autres collègues.
Et, en septembre, un distributeur de pain et de viennoiseries qui sera placé près du parking des cars et dont le boulanger M. CHEVALLIER de GUER vient de donner son accord. Les différentes conventions sont en cours de signatures avec le conseil.
- 6- Jeunesse et Education : Donner à nos jeunes les moyens de s'épanouir. En juillet sera mis en place sur le sentier des sculptures un parcours du cœur ouvert à tous et peut être pratiqué pour tous les âges. 9 modules seront proposés pour garder la forme ou pour l'obtenir. Suivant les réponses des associations devant investir l'ancien vestiaire de foot et le terrain de sports, nous proposerons en 2024 toute une surface qui sera mise à disposition des réminiacois.
- 7- Culture et vie associative. La nouvelle association « un R de fête » reprenant la fête communale initiée en 2018, ce sont de nouvelles festivités qui vous sont proposées (voir le programme en couverture de ce magazine) venez nombreux pour encourager cette nouvelle équipe de bénévoles.

En résumé, un bilan positif en espérant que l'état ne reprenne pas sa fâcheuse habitude de nous octroyer certaines subventions pour nous les supprimer de l'autre main....

Pour conclure, le conseil municipal de Réminiac se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et un repos bien mérité.

Bien à vous

Michel MARTIN, Maire de Réminiac

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JANVIER

Présents : MARTIN Michel, BROUXEL Maurice, FRADIN Joëlle, ROBERT Séverine, BENOIT Jessica, OUVRARD Edouard

Absents excusés : BOCQUET Philippe (pouvoir à Michel MARTIN), MAUDIEU Nadège (pouvoir à Séverine ROBERT, LODA Florence (pouvoir à Joëlle FRADIN).

Secrétaire de séance : BENOIT Jessica

- 1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 1^{er} décembre 2022.
Le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

- 2- Création d'un emploi permanent :

Le maire informe le conseil municipal des informations et modalités relatives à la création du poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe. Le poste est à pouvoir à partir du 01/04/23, à temps non complet, 28 H. Il est également ouvert aux contractuels. Le conseil municipal décide à l'unanimité la création du poste et la publication de l'annonce, à partir du 30/01/23 et cela jusqu'au 15/03/23, ainsi que la modification du tableau des effectifs.

- 3- Modification du temps de travail de l'agent technique et d'entretien :

Le conseil municipal valide l'augmentation du temps de travail de l'agent technique en poste, au service cantine scolaire et entretien des locaux. 1 heure supplémentaire, à compter du 1^{er} février 2023. Celui-ci sera désormais de 26 heures hebdomadaires.

- 4- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 :

Le Conseil Municipal autorise jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2023 Mr le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, répartis comme suit :

Chapitre	Budget 2022	Ouverture de crédits 2023 (25%)
Chapitre 21	114.700 €	28.675 €
Chapitre 23	90.000 €	22.500 €

5- Les orientations budgétaires suivantes ont été validées par le Conseil Municipal :

- . Rénovation du bâtiment des services techniques
- . Acquisition immobilière rue de l'église, rénovation des toilettes publiques place de l'église.
- . Révision de la carte communale.
- . Réfection des trottoirs, lotissement Brocéliande et travaux de voirie lotissement de la Touche.
- . Peinture de l'église
- . Parcours de santé.
- . Éclairage public rue des Chênes.
- . Achat mobilier pour la garderie.
- . Achat de deux vidéoprojecteurs pour l'école et d'une herse étrille, pour le service technique.
- . Réhabilitation de la lagune.

6- Le conseil municipal valide la participation de la commune pour la subvention de l'association ADMR de Ruffiac, 587 € pour l'année.

7- Plusieurs devis de menuiserie pour les bâtiments communaux sont communiqués et validés.

8- Le rapport de la CLECT est validé par le conseil municipal.

9- Le conseil municipal valide la modification du prix de vente du dernier lot du lotissement Bertho. Le prix est fixé à 5 € le mètre carré. M Le Maire en fera la publicité.

10- Extension du réseau électrique, route de Brocéliande pour alimenter un terrain constructible : la commune participera à hauteur de 50 % de l'estimation, faite par le syndicat d'électrification du Morbihan.

11- Divers points abordés :

- . Dossier des travaux de la lagune, demandes de subventions effectuées.
- . Projet CAUE, Rue de l'église, présentation du document de travail.
- . Avenant du contrat Restoria, concernant une nouvelle augmentation (deux élues effectueront une recherche auprès d'autres prestataires).
- . Discussion du conseil municipal concernant un chemin d'exploitation situé en bordure d'une parcelle destinée par un projet de construction : le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande, car ce chemin dessert des parcelles exploitées par des agriculteurs.

Fin de séance : 21 heures

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 MARS

PRÉSENTS : Michel MARTIN, Jessica BENOIT, Joëlle FRADIN, Maurice BROUXEL, Édouard OUVRARD, Séverine ROBERT.

ABSENTS : Florence LODA, (procuration à Joëlle FRADIN), Philippe BOCQUET (procuration à Michel MARTIN), Nadège MAUDIEU, (procuration à Séverine ROBERT)

Secrétaire de séance : Joëlle FRADIN

Début de la séance : 18h35.

1-Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 23 janvier 2023.

2-le Trésorier a présenté les comptes de gestion 2022 et les comptes administratifs 2022 des 3 budgets (Commune, Assainissement et Lotissement du Bertho) qui se présente comme suit :

Compte administratif du budget général :

2022	FONCTIONNEMENT
Dépenses	289 772.94
Recettes	383 456.91
Résultat de l'exercice (excédent)	93 683.97
Excédent reporté	136 831.53
Excédent cumulé de fonctionnement	230 515.50

2022	INVESTISSEMENT
Dépenses	121 266.28
Recettes	252 501.48
Résultat de l'exercice (excédent)	131 235.20
Déficit reporté année antérieure	- 109 961.67
Déficit cumulé d'inv. 2022	- 21 273.53

Compte administratif du Budget assainissement 2022 :

Total des dépenses de fonctionnement	13 549.96
Total des recettes de fonctionnement	20 977.03
Résultat de l'exercice 2022(excédent)	7 427.07
Résultat reporté	2 306.02
Excédent de fonct. cumulé	9 733.09
Total des dépenses d'investissement	42 999.60
Total des recettes d'investissement	32 554.50
Déficit inv.2022	10 445.10
Déficit reporté	4.525.37
Résultat d'investissement (déficit)	-14 970.47

Compte administratif du budget lotissement du Bertho 2022 :

2022	FONCTIONNEMENT
Dépenses	402.37
Recettes	4 120.45
Résultat de l'exercice	3 718.08
Déficit de l'exercice précédent	23.08
Excédent cumulé	3 695.00

2022	INVESTISSEMENT
Dépenses	0
Recettes	401.65
Résultat de l'exercice	401.65
Déficit de l'année précédente	401.65

Les comptes de gestion et les comptes administratifs 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

3-Présentation des budgets primitifs 2023 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

-le budget général qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 587 000.00 € et en dépenses et recettes d'investissement à 370 000.00€.

-Le budget assainissement qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 20 709 € et en investissement à 127 454.47 €

-le budget lotissement du Bertho qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 3 695 €.

4- Vote des taux d'imposition pour 2023

Pour mémoire les taux 2022 étaient les suivants :

Taxes des ménages	2022 Pour mémoire	2023 Proposition
Taxe foncière sur les propriétés bâties	36.11 %	36.11 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	45.19 %	45.19 %
Taxe d'habitation	14.89 %	14.89 %

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide de ne pas augmenter les taux fiscaux de la commune.

5- M Le Maire présente un devis de la société Sport nature destiné au parcours du cœur, devant être installé sur le circuit des sculptures. Le montant est de 19 578.12 € TTC. Le conseil municipal autorise M Le Maire à signer, tous les actes afférents à cette décision et à déposer des demandes de subventions auprès des administrations concernées.

6- M Le Maire présente un devis de la société HORTALIS, pour un nouveau matériel destiné à l'entretien du terrain de football, pour un montant de 5 112 € TTC. Le conseil municipal s'est exprimé pour cet achat, après vote : 7 votes pour, 2 abstentions. Le conseil municipal autorise M Le Maire à signer, tous les

actes afférents à cette décision et à déposer des demandes de subventions auprès des administrations concernées.

7 -Questions et informations diverses : M le Maire informe le conseil, des nouvelles options proposées par le CAUE pour le projet : maison de la santé. La mairie fera parvenir la version numérique du projet à chaque membre du conseil. Une réunion de conseil sera organisée, en présence du CAUE pour une parfaite explication.

M Le Maire propose les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie pour les quinze prochains jours, ainsi que ceux à partir du 03/04/23.

Fin de séance : 21 heures

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 AVRIL

PRÉSENTS : Michel MARTIN, Jessica BENOIT, Maurice BROUXEL, Édouard OUVRARD, Séverine ROBERT.

ABSENTS : Florence LODA, Philippe BOCQUET (procuration à Michel MARTIN), Nadège MAUDIEU, Joëlle FRADIN (procuration à Maurice BROUXEL)

Secrétaire de séance : Séverine ROBERT

Début de la séance : 18H30.

1- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 9 mars 2023.

2- Monsieur Le Maire informe les élus que la charge de travail de l'agent des services techniques est très importante pour une personne seule au printemps et en été. Il propose de faire un nouveau contrat à l'agent embauché en 2022 pour les mêmes tâches. Période de 6 mois de 15 heures hebdomadaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le contrat de travail proposé. L'agent, M Patrice DUBOIS prendra ses fonctions le 2 mai 2023 et terminera son contrat le 3 novembre 2023.

3- Monsieur le Maire informe les élus que, dans le cadre du projet de réhabilitation de la lagune, deux prestataires de travaux ont répondu à notre appel d'offre diffusée sur la plateforme Mégalis le 6 mars 2023.

L'entreprise COLAS France, ZA du bois vert, Rue Bernard perrot-56805 PLOERMEL et l'entreprise CHARIER TP, 87-89 rue Louis Pasteur -44550 Montoir de Bretagne, ont répondu à l'appel d'offre.

L'ouverture des plis du 15 mars 2023 a fait suite à une analyse administrative des candidatures par le cabinet Bourgois.

L'entreprise COLAS propose une durée d'exécution de 30 semaines pour un coût total de 88 937,61 € H.T

L'entreprise CHARIER TP propose une durée d'exécution de 30 semaines pour un coût total de 195 790,00 € H.T

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces éléments, valide la proposition financière de l'entreprise COLAS pour assurer l'exécution des travaux de réhabilitation de la lagune pour un montant HT de 88 937,61€ (le coût estimatif des travaux étant de 81 800 € H.T).

4- Devis :

Monsieur Le maire porte à la connaissance des élus plusieurs devis de fonctionnement : achats de jardinières à remplacer, l'éclairage solaire rue des Chênes, travaux de voiries concernant les marquages aux sols, achats de matériels zéro phyto, aménagement du terrain pour le futur parcours de santé. Le conseil municipal valide à l'unanimité les divers devis.

5- Subventions :

Monsieur Le maire informe le conseil municipal que plusieurs demandes de subventions seront faites auprès de la région pour les deux nouveaux matériels du service technique. Trois demandes auprès des services du département pour : l'éclairage public, le parcours de santé et les travaux de voirie. Le conseil municipal autorise à l'unanimité, Monsieur Le Maire à signer et déposer les demandes de subventions auprès des services concernés.

Une nouvelle association sur la commune : « Un R de fêtes », demande une subvention de 800 € pour organiser la fête communale, du 23/07/2023.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette demande.

6- Monsieur le maire informe les élus qu'il a rencontré un candidat qui souhaite acquérir le lot F, 12, Rue des peupliers, lotissement du Bertho, 56140 Réminiac, cadastré ZC 156.

Ce lot de 801 M2 est à vendre 5 € TTC le mètre carré.

Le prix de vente est fixé à 4.005 € TTC.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- émet un avis favorable pour la candidature retenue.

- autorise Monsieur le Maire à faire cette proposition l'acheteur et à signer le compromis de vente, le moment venu, à l'office notarial de Guer (56380).

7- Monsieur Le Maire présente une convention d'OBC, concernant une convention pour la création d'un service commun « commande publique »

Après discussion le conseil municipal ne souhaite pas adhérer à cette convention, à l'unanimité.

8- Projet maison de santé et du bâtiment annexe :

Monsieur Le Maire fait lecture du dernier courrier du CAUE concernant l'avancement du dossier et leur préconisation à savoir, l'importance de rencontrer un autre cabinet d'architecte. Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qui a échangé avec une architecte et qu'il va la rencontrer le 25/04/2023.

Concernant la maison de la santé, Monsieur Le Maire informe les élus que le vendeur, lors de la signature du compromis, a demandé un délai pour signer la vente. Il propose en fin d'année 2023.

Monsieur Le Maire informe les élus qu'il a rencontré, à sa demande, le couple qui va habiter la maison à côté du projet. La maison est actuellement en travaux. Ils doivent emménager en juillet. Suite à cette rencontre, le couple a écrit un courrier à son intention et à celle des membres du conseil. Monsieur Le Maire fait lecture de cette lettre, nous mettant en garde pendant les travaux.

9- Monsieur Le Maire informe les membres du conseil que la parcelle sur laquelle va être construit le futur bâtiment associatif, logements, se nomme Les Préaux.

Il montre en référence l'extrait cadastral de la parcelle. Il propose donc cette appellation.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour que le futur bâtiment associatif, logements soit nommé : Les Préaux.

10- Monsieur Le Maire fait lecture de la convention du CNAS.

Il rappelle comme stipulé dans la convention que : sur le plan législatif et réglementaire, le CNAS a obtenu que l'action sociale soit un droit pour tous (lois des 2 et 19 février 2007)

Le CNAS prend en charge sur le volet action sociale, l'ensemble des agents de la collectivité de Réminiac.

Seules les collectivités peuvent adhérer au CNAS donc il n'y a pas d'adhésion individuelle possible. La prise en charge de la cotisation passe donc nécessairement par la collectivité.

La cotisation annuelle est de 212 € par actif.

La convention préconise également la désignation d'un délégué élu et d'un correspondant titulaire.

Le Conseil Municipal, après discussion,

-valide à l'unanimité l'adhésion et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

-valide la désignation de Mme Séverine ROBERT (conseillère municipale) comme déléguée élue et Mme Delphine BÉCHARD (secrétaire de mairie) comme correspondante titulaire.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

11- Point sur le règlement et le fonctionnement de la salle polyvalente :

Les responsables de location de la salle polyvalente, demandent une modification du prix de la location du vidéoprojecteur et de l'écran, à savoir 60 € les deux.

Le conseil municipal procède au vote : 5 votes pour, 2 contre.

Diverses problématiques concernant l'utilisation de la salle, notamment : le ménage, les clefs, le stockage, les mises à disposition de la salle aux associations, sont abordées.

Monsieur Le Maire et le conseil municipal demande qu'une charte de bonne utilisation de la salle soit faite. Elle sera signée et remise à chaque utilisateur.

Un recensement des clefs doit être fait. Une attestation de remise de clefs sera à faire signer par chaque détenteur.

12- Monsieur Le Maire propose aux élus d'inscrire la commune à : Embellissement-villes fleuries-Morbihan 2023. Montant de l'inscription pour une commune de moins de 1000 habitants : 20€. Le conseil municipal valide l'inscription.

13- Monsieur Le Maire informe les élus, avoir sollicité deux banques pour le financement des travaux de la lagune. Le crédit agricole n'accorde aucun emprunt en dessous de 100.000€. La banque des territoires a fait plusieurs propositions : 80.000€ sur 20, 25 ou 30 ans à taux fixe ou révisable.

Le conseil municipal après discussion valide à l'unanimité un emprunt de 80.000 € à taux fixe pour une durée de 25 ans.

14- Pas d'informations ou questions diverses.

Fin de séance : 21 heures 40

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023

PRÉSENTS : MARTIN Michel, BENOIT Jessica, BROUXEL Maurice, OUVRARD Édouard, ROBERT Séverine, FRADIN Joëlle

ABSENTS : LODA Florence (pouvoir à FRADIN Joëlle), BOCQUET Philippe (pouvoir à MARTIN Michel), MAUDIEU Nadège (ROBERT Séverine)

Secrétaire de séance : OUVRARD Édouard

Début de la séance : 18H30.

1- Conformément à la demande de la Préfecture du Morbihan, les membres du conseil ont procédé à l'élection d'un délégué et de deux suppléants dans le cadre des futures élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023. Le quorum majoritaire a été atteint : 6. La secrétaire est nommée : Mme BENOIT Jessica et le scrutateur : Mme FRADIN Joëlle.

M MARTIN Michel est élu délégué avec 6 votes pour.

M OUVRARD Édouard est élu, 1^{er} suppléant avec 6 votes pour et M BROUXEL Maurice est élu, 2^{ème} suppléant avec 6 votes pour. M Le Maire lève la séance à 19 heures.

2- Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal qui a eu lieu le 20 avril 2023.

3 et 4 - Signalisation et aménagement sur la commune.

M Le Maire propose aux membres du conseil un devis sur l'aménagement de trois mâts et drapeaux qui seront installés sur le parvis de la mairie, Concernant la signalisation, M Le Maire ayant eu plusieurs demandes d'habitants qui souhaitent que le lotissement des Sapins verts soit signalé celui-ci propose également de signaler le lotissement de Bertho. Quatre panneaux aire de camping-car seront fixés aux quatre entrées de la commune. Les membres du conseil valide à l'unanimité la totalité du devis. Et approuve les demandes de subventions afférentes.

5- M Le Maire énumère les griefs qu'il y a entre la commune et le Président de l'association ESRM (Entente Sportive Réminiac Monteneuf), notamment sur les réseaux sociaux. Il fait lecture d'une lettre qu'il a adressé au Président le 24 d'avril 2023, pour explications, restée lettre morte. M Le Maire propose aux membres du conseil, que la commune se sépare de l'association ESRM car elle n'est pas bi- communale (Réminiac et Monteneuf) contrairement à ce que son appellation peut laisser entendre. Son siège est à Monteneuf et reçoit des subventions des 2 communes, de plus la commune met gracieusement des installations sportives espérant qu'elles profitent aux réminiacois. Certains conseillers proposent d'attendre l'assemblée générale de l'association, qui doit avoir lieu la semaine prochaine, avant de prendre une décision. Après de longs échanges M Le Maire propose de procéder à un vote à bulletins secrets. Résultat du vote : 5 votes pour la séparation, 3 votes contre et 1 vote blanc. Par conséquent, le conseil municipal de Réminiac s'est exprimé majoritairement pour la séparation de la commune et de l'association monténeuvienne sans préjudice de part et d'autre. : Chacun devant remettre à qui de droit les matériels empruntés et clés des vestiaires.

6- Vestiaires du stade. M Le Maire informe le conseil municipal qu'il a fait deux propositions, une à l'association des chasseurs et une à l'amicale de l'école, sur la future disponibilité des vestiaires. Il les informe également des propositions d'aménagement du stade faites par les enseignements.

Les membres du conseil proposent d'adresser un courrier à toutes les associations de la commune pour leur demander si l'utilisation du stade et/ou des vestiaires peuvent les intéresser. Dans ce courrier sera noté que la réponse doit être portée à connaissance de la mairie avant le 20 juillet 2023 afin de pouvoir en discuter lors du prochain conseil municipal.

7- Maison de santé et résidence des Préaux : M Le Maire informe le conseil municipal des propositions et des devis, du deuxième cabinet d'architecte concernant leurs prestations ainsi que celles d'une entreprise d'études thermiques. M Le Maire fait le retour de son entretien téléphonique avec le Président de Morbihan Habitat. Il doit rencontrer son directeur adjoint pour d'éventuelles aides pour le projet de logements sociaux.

Le conseil municipal valide à l'unanimité les propositions et devis destinés à l'architecte.

8- Décision modificative, budget assainissement.

M Le Maire explique aux membres du conseil que la banque des territoires demande une décision modificative concernant le budget primitif du budget assainissement. En effet, il est nécessaire que la somme exacte de l'emprunt demandé paraisse sur le budget primitif. Un tableau du budget modifié et porté à l'équilibre est proposé au conseil municipal. Les membres du conseil valide à l'unanimité cette décision modificative.

9- Calendriers des travaux à venir. M Le Maire informe le conseil municipal des prochaines échéances des travaux concernant la réhabilitation de la lagune et le parcours de santé.

10- M Le Maire fait lecture d'une demande d'un habitant de la commune qui souhaite installer un marché de fruits et légumes tous les samedis matin sur le parking près du restaurant Le Vieux Lierre, à partir du 17/06/2023, de 8h à 13h. Les membres du conseil discutent de la maintenance et de son emplacement sur le parking.

11- M le Maire donne à chaque membre du conseil la charte de bonne utilisation de la salle polyvalente afin qu'ils puissent la lire. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette charte.

Ils demandent des notices d'utilisation des différents appareils de la cuisine et de la salle afin qu'elles soient mises à disposition pour les personnes qui louent la salle.

12- M Le Maire propose deux devis : un concernant la plomberie et deux concernant les gouttières (zinc ou PVC) du stade, suite aux vols et dégradations du mois dernier. Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis gouttières PVC et plomberie pour envoi à l'assurance GROUPAMA.

13- OBC propose une convention de participation à la facturation du poste de manager de commerce. Un coût estimatif et révisable de 80€ à l'année serait à la charge de la commune.

Le conseil municipal vote : 4 absentions et 5 contre.

14- M Le Maire porte à connaissance du conseil la proposition de crédit agricole annuelle concernant l'ouverture de crédit de la ligne de trésorerie qui est à renouveler. Le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition.

15- Candidatures pour l'achat du dernier terrain du lotissement des Bertho. Le conseil étudie les trois dossiers de candidatures. Le conseil municipal valide à l'unanimité la candidature de d'un couple de la commune.

Informations et questions diverses :

La commission « magazine de Réminiac » : se réunira à la mairie, le vendredi 16 juin 2023 à 9 heures pour commencer la confection du prochain bulletin municipal qui devrait être distribué à la population vers le 15 juillet.

Fin de séance : 21 heures 30.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Voyage organisé au Mont Saint- Michel

Le CCAS de Réminiac avait organisé, avec le club des personnes âgées de Tréal, un voyage au Mont Saint-Michel en juin 2023.

Au programme, la visite de la ferme ostréicole de Cancale – chacun a pu apprécier la dégustation des huîtres : plates et creuses. Le groupe s'étant restauré à Dol de Bretagne, la découverte du Mont Saint-Michel a enchanté l'ensemble des participants(es) sous un soleil radieux. Le retour vers Réminiac s'est déroulé en chansons.

Une autre sortie du CCAS est prévue en 2024. Si vous avez des idées à nous proposer, nous les étudieront.



**Le repas du CCAS aura lieu
le 19 novembre 2023**



DOMICILE PARTAGÉ « LES HORTENSIAS »

(Article envoyé par l'équipe du domicile partagé)

Souhaitant pouvoir faire plus d'activités et animations avec nos résidentes du Domicile Partagé (promenades, cuisine, jeux...), nous faisons appel à des bénévoles qui auraient à cœur de partager un peu de leur temps avec "nos Dames". Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 7 septembre à 14h15 au Domicile Partagé "les Hortensias" (en face du Vieux Lierre). Cette rencontre nous permettra d'échanger sur les activités que vous souhaitez proposer, sur comment les adapter aux besoins et au rythme des Dames et de chacun, pour faire de ces temps de partage des moments conviviaux et joyeux. D'ici là, s'il y a abondance de fruits et légumes dans vos jardins et que ça déborde... nous serons ravies de les cuisiner pour nos résidentes.

Nous vous souhaitons un bel été.

L'équipe du Domicile partagé.



ECOLE HENRI MATISSE

LES AMIS DE L'ECOLE



Le Mot De L'amicale

L'année scolaire se termine avec de beaux projets réalisés cette année, et des nouveaux en préparation pour l'année prochaine.

Le 10 juin, nous avons organisé un repas à emporter, 185 paëllas ont été vendues.

La kermesse a eu lieu le samedi 1er juillet. Les enfants de l'école ont préparé un joli spectacle (des danses pour les grands et un théâtre d'ombre pour la classe des Maternelles-CP)

Tour de poneys, château gonflable, pêche à la ligne, maquillage, tatouage, tombola ... il y en avait pour tous les goûts ! Une course de relais a aussi été organisée dans l'après-midi !

Les différentes actions de cette année nous permettront de financer les futurs projets pour nos enfants l'année prochaine.

La collecte de cartouche d'encre continue. Des cartons sont mis à disposition à la mairie, sous le préau de l'école et au local à journaux.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Nous ferons partir une nouvelle benne à papiers début octobre. Vous pouvez apporter dès à présent vos journaux, magazines et papiers divers.

L'Amicale loue des tables et des bancs. Le prix n'est pas fixé, chacun est libre de donner ce qu'il souhaite. Vous pouvez vous adresser en mairie pour plus d'informations.

En cette fin d'année scolaire, nous avons offert à chaque CM2 un dictionnaire pour leur entrée en 6ème. Nous leur souhaitons une bonne continuation au collège.

Belles vacances à tous et nous nous retrouverons en septembre pour de nouvelles aventures !



Rendez-vous le 4 septembre pour de nouvelles aventures !

Une nouvelle année scolaire passée au pas de course se termine. Avant de ranger les cartables pour quelques semaines, retour sur les temps forts du premier semestre 2023 !

En plus des séances de natation communes à la piscine de Malestroît, les élèves de Réminiac et Caro se sont rencontrés à plusieurs reprises dans le cadre du Réseau d'Ecoles Rurales (visites culturelles à La Gacilly, sortie cinéma, marché de connaissances ...). Le rallye-visite du Festival Photo de La Gacilly viendra conclure cette belle année de rencontres. Les deux écoles ont également participé aux Prix littéraires des Korrigans avec toutes les écoles publiques de la Circonscription de Ploërmel.

Grâce au projet pluridisciplinaire « La sculpture, lien entre les hommes d'hier, d'aujourd'hui et de demain », les élèves de CE-CM ont étudié la période préhistorique avec le concours de l'Association Les Landes et découvert leurs talents de sculpteur-riche avec l'artiste Réminiacois Melen Gibout. L'œuvre collective « Préhistoire d'aujourd'hui », exposée sur le sentier des sculptures près de l'étang communal, témoigne de la réussite de ce projet original soutenu par la région.



L'école comptabilise quatorze naissances ... de poussins ! La classe de maternelle-CP a poursuivi son projet autour des oiseaux en chouchoutant les nouveaux nés. Un poulailler a poussé à côté de notre jardin d'école qui s'épanouit à nouveau, nous aurons toujours des œufs frais pour les goûters d'anniversaire !



Tout au long du mois de juin, place à l'escalade ! Les élèves ont pu s'initier à ce sport sur le mur artificiel de Tréal géré par OBC et mettre en pratique leurs nouvelles qualités de grimpeur-euse-s en milieu naturel lors d'une grande sortie sur les falaises de l'Île-Aux-Pies à Bains-Sur-Oust.

L'équipe pédagogique souhaite poursuivre cette bonne dynamique et de nombreux projets, dont deux classes de découvertes, sont déjà lancés pour l'année scolaire à venir. Par ailleurs, il est envisagé d'ouvrir la bibliothèque d'école aux réminiacois à partir d'octobre 2023. Nous recherchons des bénévoles pour nous aider dans ce projet et une offre de mission en service civique est à pourvoir.

Si vous souhaitez découvrir les locaux et rencontrer les enseignants, n'hésitez pas à contacter l'école ou la mairie de Réminiac.

<http://henrimatissere.miniac.toutemonecole.com>
Réminiac

02 97 93 27 94 Facebook : Ecole Henri Matisse -



Festival photos, La Gacilly

Voici un petit retour en image de notre dernière sortie culturelle dans le cadre du réseau rural qui nous lie à l'école de Caro. Nous sommes allés au festival photos de La Gacilly, les élèves en petit groupe ont parcouru les quelques expositions sélectionnées et réalisées diverses activités pour aiguïser leur regard. Puis, nous nous sommes tous retrouvés pour le temps du pique-nique. Les maternelles sont ensuite rentrées à l'école de Réminiac alors que les CP sont restés toute la journée avec les grands, une belle journée d'intégration dans leur future classe.



LA VIE DE LA COMMUNE

DÉPART en RETRAITE de Madame Michèle BROUXEL

Extrait du discours de M Le Maire à l'occasion du départ en retraite de Madame Michèle BROUXEL, secrétaire de Mairie de RÉMINIAC.

Michèle a fait toute sa scolarité primaire à Réminiac du temps où il y avait deux écoles : celle du diable et l'autre Puis, ce fut l'entrée au collège à Malestroit et le lycée Brocéliande à GUER le lycée Beaumont à Redon. BTS en poche, Michèle rejoignait la mairie de Réminiac comme stagiaire en avril 1983 et titulaire le 1er avril 1984.

Michèle a gravi tous les échelons depuis la catégorie C pour terminer cadre A. elle a connu l'ancienne mairie où les bureaux étaient à l'étage et où les usagers venant à la mairie risquaient d'être renversés par un enfant ou de recevoir quelque ballon perdu car il fallait traverser la cour de l'école.

Tu auras connu et œuvré avec 4 Maires successifs de ton entrée en 1983 à 1992, ce fut Eugène GILLARD, enseignant – de 1992 à 2001 ce fut Léon PILLARD agriculteur – de 2001 à 2016 ce fut Eugène TUAL, enseignant et avec moi depuis 2017.

La comptabilité territoriale – la rédaction des actes administratifs – les préparations et déroulement des élections les préparations des conseils municipaux – la gestion funéraire – l'accueil du public – la préparation des mariages ou pacs – la préparation des budgets – les relations avec les enseignants – la gestion de la cantine – les contrats du personnel – les réunions avec la communauté de la commune sans oublier les rapports avec les entreprises

La secrétaire de mairie est par excellence le maillon indispensable entre la partie cachée administrative et les administrés qui viennent exposer un problème pas toujours solutionnable mais aussi et surtout depuis quelques années à faire valoir un droit à se plaindre et c'est là que ta patience faisait souvent merveille.

Je voudrais aujourd'hui te remercier pour ta collaboration et te transmettre ce que m'ont dit les membres du conseil municipal – Il ont été très heureux de travailler avec toi et ne t'oublieront pas – mais, pour ma part, je veux te souhaiter une bonne retraite après toutes ces années d'activité.

Il nous reste à nous tous, orphelins, de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle secrétaire de mairie à partir de lundi prochain Madame Delphine BÉCHARD, Réminiacoise d'adoption, ici présente à qui nous souhaitons, une longue carrière mais aussi une bonne adaptation à Réminiac.

Et en remettant quelques fleurs et quelques présents de la part de ses collègues, je te souhaite chère Michèle, une longue et heureuse retraite.



ARTICLE POUR LA MAIRIE DE RÉMINIAC

Le dimanche après-midi 23 avril, la salle de l'Etang a accueilli deux groupes musicaux pour un concert au profit de l'école « Henri Matisse ».

La « Source Singers » est une chorale créée en 2016 composée d'environ 50 choristes anglais et français. Suzanne Cross, leur cheffe de chœur qui habite Réminiac, a été à l'initiative de ce concert.

La chorale a interprété des extraits de comédies musicales, des chansons du répertoire américain traditionnel, pop et folk (dont le célèbre « Hallelujah » de Léonard Cohen) avec l'accompagnement au piano de Michael Coe.

Quant au groupe « Hand Bell Ringers » (les cloches à main), il a ravi mais aussi étonné le public. Les morceaux interprétés sont, pour la plupart, tirés d'œuvres classiques avec des arrangements de Michael Coe qui a créé ce groupe et qui le dirige avec beaucoup de talent et de passion !

Les échos d'après-concert lors du pot commun ont été très positifs, le public a été enthousiasmé par la variété des différents morceaux et la qualité de l'interprétation.

Monsieur Martin, maire de Réminiac, a chaleureusement remercié les deux groupes et spécialement Suzanne pour ce bon moment mais aussi pour la somme d'argent d'un montant de 350 récoltée au bénéfice de l'école.





PIÉGEAGE DE RAGONDINS À RÉMINIAC

Campagne 2022/2023

Depuis plusieurs années, la commune de Réminiac s'est engagée vers le piégeage de ragondins et a adhéré au plan de limitation de ragondins dans le Morbihan.

C'est ainsi qu'à l'aide de 10 piégeurs (ses) de la commune, le nombre total de prises a été de 121 sur l'ensemble du territoire.

N'hésitez pas à contacter le 1er adjoint de Réminiac M Édouard OUVARD pour vous renseigner ou vous donner des conseils de piégeages légaux.



MOBILITÉ EN BUS À RÉMINIAC

Depuis février 2023, cinq lignes de BUS ont été mises en place par la communauté de communes « OUST A BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ » dont une ligne part de RÉMINIAC, parking des cars les mardis, jeudis et samedis. Une autre ligne transite également par la commune venant de TRÉAL les mercredis, vendredis et samedis. (Avec des connexions vers d'autres villes ou communes)

Or, il en résulte une fréquentation assez faible alors que cette ligne avait été demandée par les habitants de Réminiac pour se rendre notamment au marché de Malestroit.

OBC rappelle que ces lignes sont expérimentales jusqu'en fin d'année 2023. Pensez-y pour conserver ces lignes qui doivent rendre service à des personnes dépourvues de véhicule ou bien des jeunes pour se rendre à l'école. (Voir les horaires sur une page de ce magazine)

Voir Panneau Pocket, pour la ligne supplémentaire pour cet été.

Pour tout renseignement (tarifs) Oust à Brocéliande communauté reste à votre disposition : www.oust-broceliande.bzh



TRÉAL → GUER → PLOËRMEL

		Jours		samedi	
		mercredi & vendredi			
		N° circulation			
		011	013	015	017
TRÉAL	Mairie	08:30	12:00	12:30	17:20
RÉMINIAC	Parking des cars	08:37	12:07	12:37	17:27
MONTENEUF	Rue St-Michel	08:42	12:12	12:42	17:32
GUER	Église	08:53	12:23	12:53	17:43
GUER	Val Coric	09:00	12:30	13:00	17:50
PORCARO	La Belle Alouette	09:11	12:41	13:11	18:01
AUGAN	Place de la Poste	09:16	12:46	13:16	18:06
PLOËRMEL	Gare routière Réhumpol	09:28	12:58	13:28	18:18

PLOËRMEL → GUER → TRÉAL

		Jours		samedi	
		mercredi & vendredi			
		N° circulation			
		012	014	016	018
PLOËRMEL	Gare routière Réhumpol	09:38	11:00	07:38	15:33
AUGAN	Place de la Poste	09:50	11:12	07:50	15:45
PORCARO	La Belle Alouette	09:55	11:17	07:55	15:50
GUER	Église	10:05	11:27	08:05	16:00
GUER	Val Coric	10:12	11:34	08:12	16:07
MONTENEUF	Rue St-Michel	10:24	11:46	08:24	16:19
RÉMINIAC	Parking des cars	10:29	11:51	08:29	16:24
TRÉAL	Mairie	10:36	11:58	08:36	16:31



RÉMINIAC ST-CONGARD

		Jours		
		N° circulation		
		mardi et jeudi		samedi
		041	043	045
RÉMINIAC	Parking des cars	09:00	12:15	08:50
TRÉAL	Mairie	09:06	12:21	08:56
RUFFIAC	Mairie	09:15	12:30	09:05
ST-LAURENT/OUST	Mairie	09:21	12:36	09:11
MALESTROIT	École Paul Gauguin	09:31	12:46	09:21
MALESTROIT	Rue des Augustines	09:34	12:49	09:24
ST-MARCEL	La Pavotaie	09:43	12:58	09:33
ST-MARCEL	Rue Marianne	09:45	13:00	09:35
BOHAL	Mairie	09:56	13:11	09:46
PLEUCADEUC	Place du souvenir français	10:05	13:20	09:55
ST-CONGARD	Église	10:12	13:27	10:02

ST-CONGARD RÉMINIAC

		Jours		
		N° circulation		
		mardi et jeudi		samedi
		042	044	046
ST-CONGARD	Église	10:17	13:35	11:00
PLEUCADEUC	Place du souvenir français	10:24	13:42	11:07
BOHAL	Mairie	10:33	13:51	11:16
ST-MARCEL	Rue Marianne	10:44	14:02	11:27
ST-MARCEL	La Pavotaie	10:46	14:04	11:29
MALESTROIT	Rue des Augustines	10:55	14:13	11:38
MALESTROIT	École Paul Gauguin	10:58	14:16	11:41
ST-LAURENT/OUST	Mairie	11:08	14:26	11:51
RUFFIAC	Mairie	11:14	14:32	11:57
TRÉAL	Mairie	11:23	14:41	12:06
RÉMINIAC	Parking des cars	11:29	14:47	12:12

version feu.mars 2023



Ligne OBC 2 LUNDI, JEUDI ET SAMEDI

MALESTROIT → LA GACILLY



TARIFS

Unité : 2€ | 1€*

Carnet 10 voyages : 15€ | 7.5€*

5 ans et moins : Gratuit**

* moins de 26 ans et/ou bénéficiaire de la complémentaire santé solidarité (sur présentation d'un justificatif)

**accompagné d'un adulte ayant payé son ticket

INFOS PRATIQUES

Le ticket est :

- à acheter auprès du conducteur,
- à payer par carte bancaire ou en espèce (faire l'appoint),
- valable 2 heures,
- utilisable uniquement sur les lignes OBC.

Plus d'informations :

www.oust-broceliande.bzh
02 97 75 01 02



OPÉRATION SAPINS ÉDITION 2023

23 sapins broyés
3 usagers présents
2 élus présents
1 agent communal présent
10 cabas de paillage distribués



BALADES & RANDONNEES

N° 1 Boucle de Réminiac - Circuit des sculptures
Destination Brocéliande - Communauté de Communes du Pays de Guer



Office de tourisme

Château / Manoir

Chapelle

Aire de pique-nique

Bar

Toilettes

Tous commerces

Alimentation

Location vélos

Restaurant

Point d'eau

Départ

POINT DE DÉPART : SALLE POLYVALENTE DE RÉMINIAC
Coordonnées GPS : 02° 14' 03" 0 / 47° 51' 37" N

DISTANCE : 11 km

 2h30
 1h

A VOIR EN CHEMIN

- 1 **Le bourg de Réminiac** : vous pourrez admirer un ensemble d'œuvres monumentales d'art contemporain (29 sculptures) qui fût créées par des artistes venus du monde entier lors du festival Rémini'Arts. Un grand nombre de ces sculptures se trouvent près de la salle polyvalente.
- 2 **Le village de Tréblanc** : la « Vénus de Réminiac » (sculpture en résine), reposant sur les bords de la mare de Tréblanc, sur votre gauche au carrefour d'entrée du village, vous invite à l'apaisement.
- 3 **Le village de Cladeuc** : sur votre droite en arrivant au Pâtis de Perdrillan, disposée au milieu des arbres sur les bords du plan d'eau, la « Mère et l'enfant » en châtaignier cernusé se fond harmonieusement dans cet espace naturel.
- 4 **Aux abords de l'étang de Réminiac** : des œuvres originales alliant bois et matériaux divers clôturent ce sentier dédié à la sculpture.

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous
- Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

SUIVEZ LE BALISAGE

Bonne direction  Tournez à droite 

Tournez à gauche  Mauvaise direction 

CONTACT

Office de tourisme du Pays de Guer Coetquidan
02 97 22 04 78
contact@guer-coetquidan-tourisme.com
www.guer-coetquidan-tourisme.com

Découvrez d'autres balades et randonnées sur le site internet de la Destination Brocéliande :
www.broceliande-vacances.com

CRÉATION D'UN PARCOURS – SANTÉ À RÉMINIAC

La pratique d'une activité sportive est essentielle pour la santé et le bien-être de tout un chacun. C'est pourquoi, la commune de Réminiac se mobilise à la prévention de santé : les parcours du cœur aux cotés de la fédération de cardiologie. C'est ainsi que les élus réminiacois souhaitent contribuer à se mobiliser contre les dangers de la sédentarité en offrant à la population la pratique de certains gestes élémentaires avec des modules basiques pouvant être utilisés par des adolescents ou des seniors.

LOCALISATION :

La parcours santé sera installé sur le sentier municipal des sculptures aux abords du bourg à Réminiac accessibles à tous sauf aux véhicules.

Un panneau indicatif indique les fonctions de chaque module, son utilisation et la pratique recherchée. Le fabricant et l'installateur désignés sont des entreprises locales de BEIGNON – SPORT NATURE. Nous avons obtenu une subvention du conseil départemental du Morbihan de l'ordre de 35%. 9 modules sont proposés :

Vélo- Bicyclette- Elévateur- flexion des bras- Patins- Rameur- Vélo elliptique – extension genou- étirement torse – balancelle

Nous espérons que chacun en fera bon usage. (Ci-joint photos des modules)

Le parcours du cœur devrait être opérationnel à partir du 1er Aout 2023.



UN DISTRIBUTEUR DE PAIN À RÉMINIAC

Nous vous informons que la mairie vient de conclure un contrat de distributeur de pain et de viennoiserie sur la commune avec la société « LE DISTRIB » et un boulanger Monsieur et Madame CHEVALIER (actuellement boulanger à Guer Coëtquidan « Aux délices des pains »). Le distributeur sera installé sur le parking des cars accessible facilement à pied et en véhicule. Toutes sortes de pain seront disponibles et sera alimenté chaque jour par le boulanger. Nous pourrions donc disposer de pain frais chaque jour dimanche compris.

La mise en service est prévue courant septembre 2023. Nous espérons que ce nouveau service sera apprécié par les réminiacoises et réminiacois.



Recommandations pour la collecte des bacs

Les collectes ont lieu entre 4 h et 21 h. Pensez à sortir vos bacs **la veille au soir**.
Toutes les collectes suivant un jour férié sont décalées de 24 h.

Comment présenter mes bacs ?

Afin de protéger la santé des habitants et des agents de collecte et afin de contribuer à la préservation de l'environnement, des recommandations simples mais essentielles doivent être respectées lorsque vous sortez vos bacs vert et jaune :

- Couvercles **totale**ment fermés
- **Aucun** sac à ordures ménagères à côté ou au-dessus des bacs
- Bacs sortis bien **visibles** sur le domaine public
- **Regroupement** des bacs avec ceux des voisins : moins d'arrêts = moins de gaz à effet de serre

Comment remplir mes bacs ?

Le bac vert :

- Pour réduire le nombre de levées de votre **bac vert**, ne le sortez que **lorsqu'il est plein**.
- Dans le bac vert, jetez les ordures ménagères en **sac bien fermé**.

Le bac jaune :

- Dans un souci d'efficacité, présentez votre **bac jaune rempli au moins à la moitié**.
- Dans le bac jaune, triez uniquement les déchets recyclables en **vrac** et **non imbriqués**.

A noter : les bacs restent la propriété du Smictom : il est interdit d'écrire ou de coller quoi que ce soit dessus.





Espace Autonomie Santé du territoire de Lorient

Association "Cap Autonomie Santé"

Des points d'accueil et de permanence répartis **sur tout le territoire du Pays de Lorient**.

Siège Social
7 Rue Léo Lagrange
56 600 LANESTER

Du lundi au vendredi sauf mardi
matin
De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
02 97 30 00 00
contact@capautonomiesante.bzh
www.capautonomiesante.bzh

Espace Autonomie Santé Est Morbihan

Des points d'accueil et de permanence: **Sérent, Ploërmel, Guer, Questembert, Muzillac, Mauron**

La Paviotaie
PA TIRPEN
56 140 MALESTROIT

Du lundi au vendredi sauf mardi
matin
De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
02 30 06 05 60
contact@eaem.bzh
www.eaem.bzh

Espace Autonomie Santé Centre Bretagne

Des lieux de permanence à **Locminé, au Faouët**

1-3 Quai des Récollets
56 300 PONTIVY

Du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Jeudi de 13 h 30 à 17 h
02 97 25 35 37
contact@eascb.fr
www.espaceautonomiesante.fr

Espace autonomie Santé territoire Auray/Vannes

Association "Appui au Parcours de Santé"

Des points d'accueil: **Auray, St-Avé, Belle-Ile-en-Mer, Quiberon, Grand-Champ, Sarzeau**

SAINT-AVÉ
1 rue Jean Guyomarc'h
Tous les matins sauf le mardi
De 9 h 30 à 12 h 30

AURAY
2 Rue du Pratel
Tous les après-midi sauf le
mardi
De 14 h à 17 h

Du lundi au vendredi sauf mardi
matin
De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
02 97 48 97 97
accueil@aps56.org
www.aps56.org

BELLE-ÎLE-EN-MER
Le Sise au PALAIS
02 97 31 20 02

LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERCES



AMICALE DES BOULISTES DE RÉMINIAC

Après quelques semaines passées à l'intérieur à jouer à la belote, les boules bretonnes sont recommencées à rouler. Nous vous accueillerons avec plaisir le jeudi après-midi à partir de 14h00, près de l'étang de Réminiac. Jeux, rires et décontractions assurés. À bientôt.



AMICALE DES PÊCHEURS DE RÉMINIAC

4 points de ventes à votre disposition pour les cartes de pêche

Restaurant « Le Vieux Lierre » à Réminiac
Restaurant « La Bonne Rencontre » à Tréal
Restaurant « Les Mégalithes » à Monteneuf
Mairie de Réminiac

Journée :	5 €
Mois :	15 €
Année :	25€ (15€ - 15 ans)

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Activités de la section de Réminiac

L'amicale des combattants et Soldats de France de Réminiac est affiliée à l'U.N.C Nationale depuis 44 ans et c'est le 11 février 2023 que se déroulait l'assemblée générale annuelle sous la présidence de Michel MARTIN devant ses 14 adhérents au restaurant le Vieux Lierre à Réminiac.

Après l'appel des présents, une minute de silence était observée pour tous les anciens combattants nous ayant quitté l'année passée mais aussi en ayant une pensée au conflit européen à notre porte. Le Président ouvrait la séance en présentant l'activité passée de 2022. Le bilan financier était présenté et commenté par le trésorier Jean Yves DURAND qui affichait une situation saine compte tenu des activités en commun avec les sections de Monteneuf et de Carentoir.

Le bilan moral est excellent compte tenu de l'amitié qui règne entre les trois sections qui n'hésitent pas à proposer des manifestations communes comme les organisations du 8 mai et celle du 11 Novembre ainsi que des rassemblements de toutes les sections de l'Est du Département regroupant en octobre près de 200 anciens combattants avec leurs épouses et dont la Présidente départementale nous fit l'honneur de sa présence. La section de Réminiac remercie la municipalité de participer à l'achat des gerbes commémoratives qui sont déposées chaque année au monument aux morts.

Pour 2023, au programme des activités – la section a participé à l'assemblée Générale du département le 23 avril qui se déroulait à Malestroit ou près de 250 anciens combattants ont défilé en ville avec leur porte drapeau. La section a participé également à l'animation du passage du tour cycliste de Bretagne ou un point chaud avait été installé par l'organisateur près du stade de foot de Réminiac.

Au niveau statutaire, lors de l'élection du 1/3 sortant – peu de volontaires se sont proposés. Il est donc reconduit dans son intégralité à l'unanimité :

- Président : Michel MARTIN
- Vice- président : Philippe LEGARDIEN
- Trésorier : Secrétaire : Jean-Yves DURAND
- Porte-drapeaux : Alain LAURENT et Guy PLELAN

Et nous accueillons un nouveau membre adhérent en la personne de Philippe DUBOIS – Bienvenue à lui.

Et les épouses nous rejoignant, le repas fut servi par Mesdames LEGARDIEN et Justine ou les chansons égayèrent les convives avec la chanson « fétiche » de notre doyen : Roger DUBOIS : La Madelon.

La section UNC de Réminiac accueille en permanence toute personne désirant s'investir dans nos devoirs de mémoire envers les anciens. (L'adhésion est de 29.00 euros pour l'année avec la revue nationale : La Voix du combattant) contacter le Président à Réminiac. Notre Président National n'est autre que le Général Hervé LONGUET depuis 2020, et ancien ministre.

Le Président : Michel MARTIN



Un **R** de Fête

" Bonjour !

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier "Réminiac magazine", notre toute nouvelle association "Un R de fête" s'est constituée cette année pour organiser la fête communale estivale de Réminiac.

Suite à l'écoute de vos suggestions et à une première réunion ouverte aux bénévoles intéressés, s'étant déroulée le 11 mai, nous avons la joie de vous rappeler la date de la fête de cette année : samedi 22 juillet.

Nous vous attendons nombreux pour ces festivités qui débiteront dès l'après-midi, avec un concours de palets (réservations au 07.67.64.95.96), ainsi que des jeux en bois mis à disposition pour petits et grands, sans oublier la buvette pour se rafraîchir bien sûr ! La journée se poursuivra avec un repas proposé : entrée, sauté de porc au curry-pommes de terre, fromage, dessert (réservations au 06.51.15.51.05) ; tout cela sur fond musical animé par DJ Fifi. A l'extérieur il y aura toujours la buvette, de la petite restauration (galettes saucisses, crêpes), ainsi qu'un magnifique feu d'artifice, avant que la soirée se poursuive avec un bal !

Nous comptons sur votre présence pour continuer à faire de cet événement, de belles retrouvailles entre habitants de Réminiac, et voisins !

Merci pour votre attention, et à très bientôt nous l'espérons ! "





SOCIÉTÉ DE CHASSE DE RÉMINIAC

(Article rédigé par le Président)

La société de chasse de Réminiac est présidée par Monsieur ROGER Bertrand depuis le 19 septembre 1995 le secrétaire est Monsieur THÉTIOT Denis et le trésorier M POYAC Sébastien. Notre association compte à ce jour environ 16 chasseurs sociétaires et actionnaires, sachant que deux chasseurs de la commune de Réminiac ont décidé la dernière saison de prendre que la carte de battue à 50 €. Cette année le prélèvement gros gibier a été de 12 chevreuils et 8 sangliers ainsi que 10 lièvres. Cette année nous n'avons pas réalisé de fête comme nous en avons l'habitude c'est-à-dire notre lâcher truite ou l'éventuel repas de chasse car le temps nous en a empêché le travail est d'abord obligatoire avant le loisir. Pour la saison 2023-2024 nous avons prévu un budget de lâcher de gibier pour 240 faisans et 120 perdrix. Malheureusement un point nous chagrine depuis plusieurs années, nous sommes une des seules sociétés de chasse du Morbihan qui n'a pas de local de chasse afin de pouvoir dépecer et partager correctement le gibier nous sommes obligés depuis plusieurs années d'effectuer ce travail sur des bords de route, le gibier accroché à des branches d'arbres. La mairie c'est vrai nous propose un local anciennement les vestiaires et la buvette du stade de foot où étaient réalisés les matchs de football de l'équipe locale, nous attendons depuis des nouvelles de Monsieur le Maire et du conseil municipal afin de pouvoir être au même niveau que les sociétés de chasse aux alentours. Après discussion avec le bureau de la société de chasse et certains copains de l'équipe de foot local, nous ne voulons pas emprunter des locaux affectés déjà à une association il ne faut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul.





RÉMI'TONIC

La saison 2022/2023 se termine et nous avons toutes et tous été enchantés par les cours de gym et de zumba dispensés par Manu.

Nous envisageons de compléter ces séances par un cours supplémentaire de Pilates, Yoga et stretching.

Les cours reprendront le mardi 12 et mercredi 13 septembre et s'organiseront comme suit :

Le mardi : de 18h45 à 19h45 = Gym
 : de 19h45 à 20h45 = Pilates

Le mercredi : de 19h00 à 20h00 = Zumba

Il sera, bien sûr possible de venir découvrir ces différents cours les premières semaines de la reprise à la salle polyvalente de Réminiac.

Renseignements et inscriptions lors des premières séances ou au 06 81 99 99 18 06 68 81 04 59.

Désireux de faire pouvoir participer un plus large public à une activité sportive, nous pensons également proposer une marche hebdomadaire, peut être le lundi ou mardi matin. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter aux numéros ci-dessus.

Bien sûr, les nouvelles résolutions, c'est pour septembre, alors profitez bien de vos vacances et de ce bel été.

Le bureau.





Le Manoir de La Fresnaye

UNE BELLE SAISON 2023



Le temps nous est compté en cette saison haute, mais c'est avec plaisir que nous le prenons pour donner des nouvelles du Manoir, qui affiche complet jusqu'en novembre, mois qui marquera la fin des réceptions pour 2023.

Si nous faisons toujours le plein de mariages, nous réussissons de plus en plus à diversifier notre clientèle, avec de nombreux stages

de développement personnel, des artistes en résidences, des séminaires d'entreprises et diverses formations de danses.

UN APPEL RENOUVELLÉ

Comme nous l'avons souvent annoncé, nous sommes toujours preneurs de vos contacts si vous avez un gîte ou des chambres d'hôtes à louer afin de compléter notre offre. Et surtout, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets de stages, de formations ou même de mariages. Mais, pour ces derniers, il faudra prévoir l'automne 2025 maintenant.

Nous profitons aussi de la vitrine que représente ce magazine municipal pour lancer un appel à l'école et aux diverses associations du village : le Manoir est à votre disposition en fonction de nos disponibilités.

UNE ACTUALITÉ À SUIVRE

Du fait de l'activité intense du Manoir, l'association l'Éveilleuse est quelque peu en veille cette année. Mais il y aura peut-être quelques surprises cet automne... Nous vous informerons en temps voulu si les projets se concrétisent. Pour les utilisateurs de réseaux sociaux, vous pouvez retrouver notre actualité sur Facebook et Instagram.



À noter : La Compagnie Flamma, qui propose des spectacles de danse et de feu, sera en résidence du 18 au 21 septembre.

Et aussi : les 11 et 12 novembre, deux journées de travaux et de conférences seront données par l'association l'Univers des Nalgane autour du harcèlement scolaire.



Bernard LÉVY
Manoir de la Fresnaye 56140 Réminiac
06 95 01 17 42
contact@manoirdelafresnaye.fr
www.manoirdelafresnaye.fr



Julien Sommerard Photographe

06.50.26.64.33

sommerard.julien@gmail.com

www.sommerardjulien.com



Prenez contact avec l'ADMR de Ruffiac au 02 97 93 79 66 ou par mail :

ruffiac@admr56.com

Le bureau est situé au : 18 rue de la poste à Ruffiac

Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00



Rencontre des salariés et bénévoles autour
D'un buffet dans une ambiance fort sympathique

Manifestation 2022/2023

- Le repas des usagers n'a pas été réalisé pour cause COVID-19

Pour 2023, divers projets sont en réflexion : (sortie bateaux, le rire du yoga, atelier dessin)

Activités

L'activité a repris son cours depuis le début de l'année 2023. Nous vous informons que nous avons des disponibilités pour subvenir à vos besoins. (Entretien du cadre de vie – repassage – aide à l'accompagnement aux courses.). Nous acceptons toujours de nouvelles candidatures.

Liste du représentant par communes :

- **Ruffiac** : Pierre MOISAN, Renée POYAC, Annie RUBEUX, Yves THETIOT
- **Réménac** : Françoise BELLEC
- **Caro** : Evelyne FRAPSAUCE,
- **St Nicolas du Tertre** : Josette TEXIER SERAZIN
- **Tréal** : Jacqueline ANNEE, Brigitte BOUIN
- **St Laurent Sur Oust** : Marie-Lou RONSIN, Marie-Pierre MICHEL
- **Missiriac** : Jean GUILLEMOT, Marie-Paule HEDAN

INFORMATIONS

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE



Couturière installée à Réminiac, je réalise tous types de travaux de couture pour l'habillement et la maison.

**Réparation**

**Retouche**

**Création**

Un pantalon trop long, une fermeture éclair cassée, un rideau personnalisé...
faites appel à moi !
Je répare, j'ajuste et je confectionne
sur mesure vos vêtements
et articles textiles.



@VICKYYCOUTURE

Contact

Téléphone : 06 67 16 63 20	Horaires : Mardi à Vendredi 14h - 20h Samedi <u>sur RDV</u> 14h - 18h
Adresse : 7 Le Cormelet, 56140 Réminiac	Site : www.vicky-couture.fr

UN «R» DE FÊTE À RÉMINIAC

22 juillet
2023

14h00 *Jeux en bois
gratuits pour les enfants*
**CONCOURS DE PALETS
EN DOUBLETTE (5 €/joueur)**
Inscription au 07 67 64 95 96
ou sur place à partir de 13h00

19h30 *Sur place
ou à emporter*
REPAS : 13 €
(8 Euros pour les - de 12 ans)
Entrée, Porc au Curry,
Fromage, Dessert et Café
(Réservation au 06 51 15 51 05)

A Partir de
18h30
ANIMATION MUSICALE
proposée par DJ FIFI

23h00
FEU D'ARTIFICE MUSICAL
BAL

Restauration et Buvette

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.



Groupama

